

ÉCOLE DOCTORALE 261-3CH
« Cognition, Comportements, Conduites Humaines »

FORMULAIRE : CONTRATS DOCTORAUX
THÈMES DE RECHERCHE 2024

UNITÉ DE RECHERCHE			
Intitulé :	Laboratoire de Psychologie Sociale : Contextes et Régulation	Code UR :	4471
DIRECTEUR / DIRECTRICE DE L'UMR OU DE L'UR			
Nom :	Sanitioso	Prénom :	Bo
Titre :	Professeur des Universités		
Téléphone professionnel :	Téléphone professionnel :	E-mail : rasyid.sanitioso@parisdescartes.fr	

EQUIPE			
Équipe :	Laboratoire de Psychologie Sociale : Contextes et Régulation	Code UR :	4471
DIRECTEUR / DIRECTRICE DE RECHERCHE POSTULANT			
Nom :	Fayant	Prénom :	Marie-Pierre
Titre :	Professeure des Universités		
Téléphone professionnel :	+33(0)1 76 53 30 37	E-mail :	Marie-pierre.fayant@u-paris.fr
Co-direction envisagée :			
Co-encadrement envisagé :			
Doctorant(e)s encadré(e)s à la rentrée universitaire prochaine 2024 – 2025, y compris hors UPCité (Nom Prénom et année 1ère inscription ; si hors UPCité, précisez l'établissement) :	-1-	Céline Robert, 2020	
	-2-	Aurélien Brest, 2021, Université de Bordeaux	
	-3-		
	-4-		
	-5-		

THÈME DE RECHERCHE

TITRE DU THÈME DE RECHERCHE
(250 caractères maximum - espaces compris)

Régulation cognitive des interactions sociales

DESCRIPTION DU THÈME DE RECHERCHE
(3000 caractères maximum - espaces compris, sans liste de bibliographie)

Ce projet examine la manière dont les individus régulent les situations sociales. Le processus de régulation repose sur a) la perception d'un écart entre la situation actuelle de l'individu et ses objectifs et b) les actions mises en œuvre pour réduire cet écart (Inzlicht et al., 2020).

Une évaluation exacte et précise de l'écart avec les différents objectifs poursuivis est nécessaire pour émettre des comportements adaptés à la situation. Cette évaluation repose non seulement sur les processus cognitifs impliqués dans le traitement de l'information : attention sélective, orientation de l'attention, contrôle exécutif, processus mnésiques, etc. (Church, 1984 ; Posner, 1980 ; Treisman & Gelade, 1980), mais également sur l'appréciation d'indices affectifs contextuels tels que : des stimuli émotionnels (Lundqvist & Öhman 2005), la pression évaluative (Goudeau et al., ipa), ou encore des indicateurs de rejet social (Fayant et al., 2014).

Les objectifs peuvent être des standards individuels comme la performance d'autrui (i.e., comparaison sociale), ou encore des buts sociaux comme le but d'affiliation. Dans le premier cas, on parlera de motivations intra-personnelles ; la régulation est centrée sur la gestion des états interne. Dans le second, on parlera de motivations interpersonnelles ; la régulation est centrée sur l'obtention de réactions de la part d'autres personnes (Leary et al., 2015). Lors de la phase de mise en action, le but activé va redéployer les ressources cognitives et motivationnelles en direction des situations et actions pertinentes pour faciliter sa poursuite (Shilling & Brown, 2016). Ce redéploiement ne sera pas sans conséquence pour les autres buts poursuivis.

Ce projet vise à mieux comprendre les processus cognitifs et motivationnels impliqués dans la régulation des buts individuels et sociaux. Ce projet pourra examiner : a) la relation entre la régulation des intra- et interpersonnelles, b) l'influence des processus cognitifs sur les étapes de la régulation, c) l'influence des types d'objectifs sur le redéploiement des ressources, c) les déterminants d'un redéploiement et maintien des ressources dans ce processus. À ces fins, ce projet pourra examiner différentes situations telles que les interactions interpersonnelles ou intergroupes, la formation d'impression, la pression évaluative, les comparaisons sociales, l'exclusion sociale, le harcèlement, etc.